

Inscription à la sélection

Condition d'accès à la sélection à l'entrée en formation d'Ambulancier Diplômé d'État

- Pas de condition de diplôme
- Permis B hors période probatoire
- Stage d'observation de 70h obligatoire (avant de débuter la formation) dans un service/société de transport sanitaire

L'entrée en formation est subordonnée à la réussite aux épreuves de sélection :

- Epreuve d'admissibilité : sur dossier
- Entretien d'admission

Prochaine session de formation 2025

Inscription à la sélection du 05 juillet 2024 au 25 octobre 2024.

- ► Résultat admissibilité le 15 novembre 2024 à 11h00
- ► Résultat admission le 06 décembre 2024 à 11h00
- Date de rentrée prévue le mardi 14 janvier 2025 à 9h00.
- Pré-rentrée prévue le lundi 13 janvier 2025 à 9h00.



Dossier d'inscription à la sélection : Session clôturée

Inscription à la sélection du 03 février 2025 au 28 mai 2025.

- Résultat admissibilité le 10 juin 2025 à 11h00
- ► Résultat admission le 25 juin 2025 à 11h00
- ► Date de rentrée prévue le lundi 25 août 2025 à 8h30.
- Pré-rentrée prévue le vendredi 22 août 2025 à 9h00.



Dossier d'inscription à la sélection : Session ouverte

Une journée d'accompagnement à la préparation du dossier d'inscription est organisée le jeudi 03 avril 2025 de 09h00 à 12h00 ou de 13h30 à 16h30

Inscription à cette journée directement à l'IFA

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417 40024 Mont-de-Marsan Cedex

> Tél.: (33) 05 58 05 10 10 Fax: (33) 05 58 05 10 01 Email: Contact

http://www.ch-mt-marsan.fr/concours-ambulancier-ifa/inscription-a-la-selection-586.html